

TARIFICATION DES COTISATIONS 2025

Validée par l'Assemblée Générale du 12/12/2024

OFFRE SOCLE	MONTANT HT	MONTANT TTC
Adhésion Droit d'Entrée par salarié	20.00 €	24.00 €
Cotisation par salarié présent à l'effectif au 01/01/2025	99.00 €	118.80 €
Cotisation supplémentaire pour tout nouveau salarié déclaré en cours d'année civile	99.00 €	118.80 €
Apprentis/Saisonniers/Salariés intérimaires	99.00 €	118.80 €
Adhésion de proximité	99.00 €	118.80 €
Adhésion intérim de proximité	99.00 €	118.80 €
Cotisation Salarié Multi employeurs	Application du décret n°2023-547 du 30 juin 2023	
Conventions spécifiques	Tarification selon convention	
Frais de réintégration - suite à la demande de radiation par l'adhérent - ou suite à un contentieux non soldé	300.00 €	360.00 €
Pénalité d'absence non excusée 48h à l'avance ¹	55.00 €	66.00 €

¹ Compte tenu de la pénurie médicale et des nombreux rendez-vous non honorés

OFFRE COMPLEMENTAIRE	MONTANT HT	MONTANT TTC
OFFRE SPECIFIQUE	MONTANT HT	MONTANT TTC
Convention Travailleurs indépendants ²	99.00 €	118.80 €
Dispositif AMAROK	-	-

² Non-employeur, implanté sur le périmètre de compétence géographique du service